



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2022

### **Opérations anti-fraude dans les centres de contrôles techniques automobiles**

Début 2022, plusieurs opérations de contrôle « coups de poing » ont été menées en Pays de la Loire pour caractériser des fraudes et complaisances dans les centres agréés de contrôles techniques des véhicules.

Le service transports routiers et véhicules de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, en charge de l'agrément et du suivi des centres de contrôle technique, s'est appuyé sur des outils informatiques d'analyse de données et les informations collectées sur le terrain pour cibler les centres à l'origine de fraudes et de complaisances.

Cette action a généré le lancement de 11 procédures de sanctions administratives, à comparer aux 17 procédures en 2021, qui se sont traduites par :

- 3 suspensions d'agrément de contrôleur à titre conservatoire ;
- 2 retraits définitifs d'agrément de contrôleurs ;
- 2 suspensions temporaires d'agrément de « centre » (jusqu'à 4 mois) ;
- 4 suspensions temporaires d'agrément de contrôleurs (jusqu'à 4 mois).

Les infractions relevées pouvant constituer des délits, les tribunaux judiciaires concernés en ont été informés afin d'engager d'éventuelles actions judiciaires.

La fraude dans les centres de contrôles techniques est à l'origine de nombreuses plaintes de particuliers ayant acheté un véhicule d'occasion avec des défauts qui n'étaient pas signalés. Un contrôle technique complaisant (ou non réalisé) peut avoir de graves conséquences pour la sécurité des utilisateurs des véhicules. Ces fraudes constituent également une concurrence déloyale vis-à-vis des centres qui respectent la réglementation et représentent la grande majorité des 500 centres de la région des Pays de la Loire.

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**

6 quai Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes

02 40 41 20 91 / 92  
[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)